

Guide du voyageur responsable à Madagascar

Ensemble protégeons nos enfants

12 conseils aux voyageurs



123rf Stefan Ember



AIRFRANCE





24 millions
d'habitants à Madagascar



51,6 %
de la population malgache
a moins de 18 ans



250 000
voyageurs par an



82 %
de la population malgache vit
avec moins de 2€ par jour



1,5 millions
d'enfants en âge d'être scolarisés ne
vont pas à l'école



62 %
des enfants sont astreints
à des travaux domestiques
quotidiens



48 %
des filles âgées de 20 à 24 ans
ont été mariées avant l'âge de 18 ans



14 %
des filles âgées de 15 à 19 ans
ont subi des violences sexuelles

Tonga Soa (Bienvenue) à Madagascar

Nous vous souhaitons un séjour riche en découvertes, en échanges et en rencontres.

Que vous soyez malgache ou étranger, en vacances, en mission, en voyage d'affaires, venu pour un séjour de courte ou de longue durée, vous laisserez toujours une trace à Madagascar, sur son environnement, son économie, sa population, ses communautés, ses enfants ...

Le Ministère du Tourisme de Madagascar et ECPAT France vous délivrent 12 conseils **pour que votre visite contribue à la protection des enfants**. Si certains de ces conseils peuvent vous surprendre ou changer vos habitudes de voyageurs, ils sont indispensables pour assurer le bien-être et le respect de **l'intégrité des enfants** à Madagascar. Parfois, même les meilleures intentions des voyageurs peuvent comporter des risques sur le développement des enfants. Ce livret rappelle **l'interdiction absolue et légale du recours à la prostitution de mineurs à Madagascar**.

12 CONSEILS

Lisez attentivement ces 12 recommandations sur les comportements à adopter dans des situations pouvant présenter des risques pour les enfants.



Voyager responsable!

Distributions aux enfants

Les distributions non encadrées de jouets, vêtements, cahiers, stylos ou autres peuvent entraîner des querelles d'enfants, d'autres sollicitations et créer à terme des dépendances et des trafics de revente organisés.

N'offrez pas systématiquement des bonbons, et rappelez-vous que beaucoup d'autres voyageurs ont aussi ce réflexe et que ces enfants souffrent souvent de carences alimentaires et d'absence de soins médicaux.



CONSEIL N°1

Evitez de distribuer des biens matériels directement aux enfants.

Si vous souhaitez faire des dons de matériels ou de vêtements, donnez les directement à une association locale dont une liste est disponible sur le site d'ECPAT France.



Mendicité des enfants

Certains des enfants qui mendient dans les rues ou sur les lieux touristiques sont entre les mains de réseaux d'exploitation qui les forcent à la mendicité. En leur donnant de l'argent, vous contribuez à rentabiliser la mendicité, et donc indirectement à développer ces réseaux. Des associations de protection de l'enfance œuvrent déjà pour prendre en charge les enfants en situation de rue et les réinsérer dans leur famille ou via des centres d'accueil.

CONSEIL N°2

Ne donnez pas d'argent aux enfants qui mendient.

Si vous souhaitez soutenir ces enfants, privilégiez les dons financiers à des associations locales dont une liste est disponible sur le site d'ECPAT France

Soutenir

Respect du droit à l'image

De façon générale évitez de photographier ou de filmer des enfants de face sinon, veillez à obtenir leur consentement, après avoir pris le soin de leur expliquer ce que vous ferez de l'image. Essayez aussi de demander l'autorisation de leurs parents s'ils sont à proximité. En cas de publication ou de diffusion de l'image sur Internet, si l'enfant est reconnaissable, vous devez lui faire signer une autorisation (obligation légale). Ne prenez jamais de photos d'enfants nus.



CONSEIL N°3

Ne photographiez ni ne filmez pas d'enfants sans en demander la permission à un parent ou à un tuteur.

Respecter

Visite des centres d'enfants



Les structures d'accueil et les orphelinats sont dédiés à protéger les enfants et ne doivent pas devenir des attractions touristiques. L'afflux de visiteurs dans ces centres peut entraîner une opportunité de « business humanitaire » avec le risque que les enfants soient exploités à des fins commerciales.

Si vous parrainez une association ou partez comme volontaire ou bénévole dans un centre d'accueil d'enfants, vérifiez que des mesures de protection des enfants existent avant de vous engager. Si vous êtes engagés dans une procédure d'adoption, assurez-vous de la légalité de l'organisme responsable et du respect de la loi malgache sur l'adoption.

CONSEIL N°4

Vérifiez que des mesures de protection des enfants existent avant de visiter des structures d'accueil d'enfants ou de vous y engager comme volontaire.

Protéger

Enfants en danger

Lors de votre voyage vous pourrez croiser des enfants en situation de rue, de maltraitance, de travail domestique ou semblant abandonnés. En cas de danger immédiat, contactez une association locale de protection de l'enfance ou adressez-vous au bureau du « fokontany » ou du « fokonolona » qui représentent l'autorité locale dans chaque quartier ou village. N'essayez pas d'agir seul et ne vous mettez pas en danger vous-même, la situation peut être plus complexe qu'elle ne le paraît et des professionnels ou adultes maîtrisant les pratiques locales, seront plus aptes à intervenir.



CONSEIL N°5

Protégez-vous avant d'intervenir face à un enfant en situation de danger immédiat. N'agissez jamais seul et signalez le cas aux autorités locales.

Signaler



Enfants seuls

Beaucoup d'enfants sont souvent seuls dans les rues. La plupart ne sont pas des orphelins mais vivent au sein de communautés proches ou dans les rues avec leurs parents ou d'autres groupes d'enfants. Ne les laissez pas vous accompagner ou vous guider et ne les éloignez jamais de leur environnement proche. De façon générale, ne restez pas seul avec un enfant et ne les habituez pas à suivre des étrangers ou des voyageurs de passage car tous n'auront pas toujours de bonnes intentions.

CONSEIL N°6

N'acceptez pas qu'un enfant vous accompagne seul et ne l'éloignez jamais de son environnement proche.

Protéger

Travail des enfants

30% des enfants malgaches de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. Le travail des enfants est un frein majeur à leur scolarisation, leur éducation et leur bon développement physique et mental. Sur certaines plages de Madagascar, des jeunes filles proposent des massages. N'acceptez pas car la majorité est mineure. Certains hôtels, restaurants ou commerces utilisent des enfants comme serveurs, employés de ménage, vendeurs, etc. En fréquentant ces lieux, vous favorisez le travail des enfants.



CONSEIL N°7

Ne rémunérez pas des enfants pour des services et choisissez des structures qui ont adopté des mesures contre le travail des enfants.

Protéger



Vigilance

A Madagascar, 75% de la population, dont majoritairement des enfants, vit en dessous du seuil de pauvreté, équivalent à 1,90€ par jour. Certains biens de consommation courante peuvent valoir des mois voire des années de salaires. En affichant des objets de valeur tels que des bijoux, smartphones, tablettes, appareils photo, vous vous exposez au risque de vous les faire voler, y compris par de jeunes enfants.

Soyez aussi vigilants en voiture, et veillez à ne pas laisser d'affaires proches de fenêtres ouvertes. Par ailleurs, la conduite à Madagascar peut être dangereuse, un accident impliquant un enfant est vite arrivé. Faites attention !

CONSEIL N°8

***Ne vous exposez pas au risque de vol, d'accident et soyez vigilants.
En particulier n'exposez pas un enfant à la tentation de vous dérober un bien.***

Prévenir

Prostitution

L'exploitation sexuelle des enfants, en particulier des filles, par des touristes ou des voyageurs, est une réalité à Madagascar. La situation est de plus en plus alarmante et les conséquences pour le développement des enfants sont dramatiques. Il s'agit d'un crime puni d'emprisonnement par la loi malgache, quel que soit l'âge de l'enfant et même si il semble être consentant. L'âge peut être difficile à déterminer, en particulier chez les adolescents, mais ne pourra en aucun cas justifier l'acte. Les auteurs seront poursuivis sur place par les autorités malgaches, ou à leur retour dans leur pays d'origine.



CONSEIL N°9

N'ayez jamais recours à la prostitution de mineurs (- de 18 ans).
Il s'agit d'un crime puni par la loi malgache.

Proscrire

Signalement



Si vous avez le moindre doute sur le comportement d'un voyageur qui s'adonnerait au « tourisme sexuel » avec un mineur, signalez les faits via:

- le site **www.reportchildsextourism.org**
- le numéro de téléphone **147** (ligne verte malgache)
- Le site **www.arozaza.mg**

Vous n'avez pas besoin de preuves ni d'informations précises sur les personnes et pouvez signaler un lieu, un détail sur le comportement du suspect ou de la victime, même à votre retour de voyage. Vous pouvez aussi contacter le bureau d'ECPAT sur place ou l'ambassade de votre pays.

Signaler, c'est protéger les enfants et lutter contre l'impunité !

CONSEIL N°10

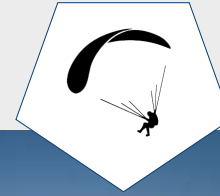
Signalez les voyageurs utilisant les enfants à des fins sexuelles :

www.reportchildsextourism.org

Ne détourner pas le regard

Tourisme durable

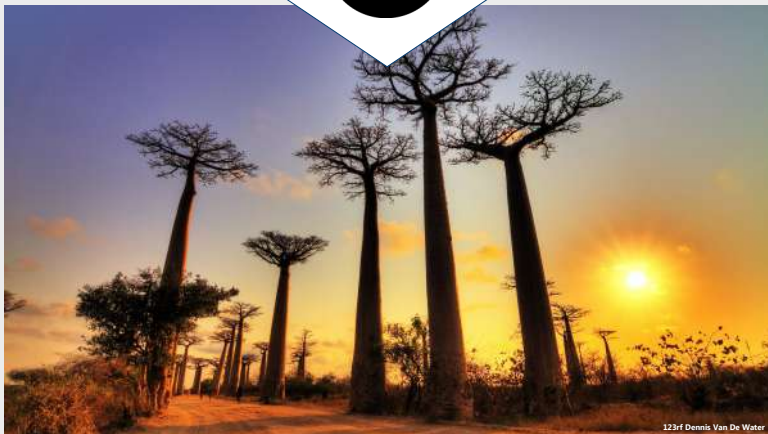
Madagascar promeut un tourisme durable qui prône la solidarité, le respect de l'environnement, le partage des richesses et le respect des droits humains et des droits de l'enfant. Le pays a développé un code de bonnes pratiques signé par le ministère du tourisme et les professionnels du tourisme souhaitant lutter contre l'exploitation sexuelle de mineurs. Utilisez votre pouvoir d'achat pour influencer les entreprises touristiques à adopter des pratiques respectueuses. Préférez des structures qui ont adopté une politique de protection de l'enfance.



CONSEIL N°11

Choisissez des structures touristiques qui ont adopté des politiques de protection de l'enfance et des lieux de loisirs éthiques.

Respecter



Soava Dia (Bon Voyage)

Les enfants comme les adultes seront toujours heureux de vous entendre parler leur langue ! Il existe 18 dialectes à Madagascar, parlés dans les différentes provinces, mais certains mots seront compris sur l'ensemble de l'île :

Bonjour = manaude akory aby, manahoana, salama
(se prononce manaode)

Au revoir = veloma
(se prononce veloume)

Merci = misaotra anaou
(se prononce misot'ra anaou)

Ce paysage est beau = tsara ilay tanana
(se prononce tsaralaytanana)

Mon nom est théo = ny anarako dia théo
(se prononce nianarakoudia théo)

CONSEIL N°12

*Faciliter les échanges avec les enfants en apprenant
quelques mots de malgache.*

Echanger

Contre l'exploitation sexuelle des enfants

ECPAT France travaille à Madagascar depuis 2008 pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages. L'association propose d'autres opportunités socio-économiques à ces enfants.

Ce guide est réalisé dans le cadre du **projet ESCALE** : prévenir l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme sur l'île de Madagascar, cofinancé par **l'Agence Française de Développement**.

Aux côtés du **Ministère du Tourisme malgache**, ce projet participe à la volonté de l'Etat malgache de promouvoir un tourisme durable, respectueux du droit des enfants et de mettre fin au fléau de l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar.

Merci à tous nos partenaires engagés à nos côtés.

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter ECPAT France :



Lot II U 21 bis Ampahibe,
101 Antananarivo—Madagascar
Tél: + 261 (0) 202227938/ +261346295313
DP-Madagascar@ecpat-france.org
<http://ecpat-france.fr/>

